

Orientation en fin de troisième

Classe de seconde option Sciences et Technologie des laboratoires

Les élèves actuellement en troisième vont, dans quelques mois, accéder au second cycle. Pour la majorité d'entre eux, ils se dirigeront vers la seconde commune des lycées. En fait, en dehors d'un tronc commun pour les matières principales, l'élève devra choisir un enseignement optionnel obligatoire parmi une série de 12 options. Je me propose ici de présenter l'une d'entre elles : l'option Sciences et Technologie des laboratoires.

Cette option correspond à l'ancienne classe de 2^e T₃. Elle prépare aux baccalauréats de techniciens Physique (F₅), Chimie (F₆), Sciences biologiques option biochimie (F₇) ou option biologie (F_{7 bis}).

Deux catégories d'élèves accèdent jusqu'à présent à cette section :

1) Il y a d'abord les élèves qui choisissent volontairement cet enseignement. Ceux-là désirent des études relativement courtes (3 ans) avec, au bout, un diplôme utilisable immédiatement. Les baccalauréats de techniciens permettent en effet d'entrer dans la vie professionnelle comme technicien, au niveau IV (technicien supérieur : niveau III ; ingénieur et cadre : niveaux II et I). Ces élèves ont tout à fait raison car cette orientation présente un double avantage :

- d'une part, en les temps actuels, avoir un diplôme directement monnayable n'est pas inutile ;
- d'autre part, cet enseignement ne débouche pas sur un « cul de sac » comme on aurait souvent tendance à le croire.

En effet si, au cours de son passage au lycée technique, le lycéen éprouve le désir de poursuivre ses études au-delà du baccalauréat, il aura plusieurs possibilités : - entrer à l'université, dans un Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) - ou en section de Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) - il pourra être admis dans certaines écoles d'ingénieurs - il pourra aussi s'inscrire dans une des classes préparatoires aux grandes écoles réservées aux bacheliers techniciens : Technologie et Mathématiques, TA pour les bacheliers F₅, TB pour les bacheliers F₅ et F₆, TB' pour les bacheliers F₇ et F_{7 bis}).

Ainsi, ceux qui entrent en seconde avec option Sciences et Technologie des laboratoires, ne sont pas « piégés » dans une

filière d'où ils ne peuvent plus sortir. Et il ne faudrait pas qu'un élève doué et intéressé par cette voie en soit détourné sous le prétexte qu'il limite son avenir. Ici, le but de l'enseignement est en effet double : d'une part, permettre d'entrer directement dans la vie active, d'autre part, de continuer des études. On oublie souvent ce deuxième aspect.

2) Certains autres élèves sont orientés vers cette seconde suite à une mauvaise connaissance de l'enseignement qui y est donné. Ces élèves sont recrutés sur la base du raisonnement suivant : « ne peut faire 2^e C mais peut faire 2^e T₃ ». Cela sous-entend que la 2^e T₃ (ou seconde sciences et technologie des laboratoires) est une « sous-seconde ». Grave erreur ! C'est plutôt la seconde scientifique par excellence. Qu'on en juge par l'horaire et les programmes.

Horaires :

en physique 2 h de cours + 4 h 30 de travaux pratiques,
 en chimie 2 h de cours + 4 h de travaux pratiques,
 initiation à la biologie ou au dessin industriel : 2 h.

On y traite, en physique, de la mécanique (statique et dynamique), de l'électricité (électrocinétique et électronique), de la thermique et de l'optique ; et l'on y fait de la chimie générale, minérale, organique et analytique. Ce programme est beaucoup plus vaste que celui de l'ancienne 2^e C. Il s'agit donc bien d'une formation scientifique solide, à la fois théorique et pratique, qui permet à l'élève de développer son esprit d'observation et d'analyse, de connaître et d'utiliser correctement le matériel scientifique, d'acquérir en fait un mode de pensée et un savoir-faire scientifiques.

Il n'est pas surprenant de constater que ces élèves, souvent trop faibles, perdent pied rapidement. Le niveau de l'enseignement est élevé, trop élevé pour eux (en terminale le niveau des cours et des travaux pratiques est souvent celui du premier cycle du Supérieur). Mal orientés, ils perdront leur temps sur les bancs du lycée. Il faudrait à tout prix voir disparaître ce type de recrutement. Celui-ci devrait se faire non plus sur des critères positifs : goût des sciences expérimentales et moyens suffisants pour effectuer une scolarité normale.

Grâce à une meilleure orientation, la présence d'élèves motivés permettra d'enseigner dans sa plénitude le programme vaste et parfois ambitieux de cette seconde sciences et technologie des laboratoires.

La double finalité de cet enseignement pourra alors être plus facilement réalisée et l'enseignement technique en sera d'autant revalorisé.